

# AGENDA 21 COMMUNAUTAIRE

*Diagnostic territorial - Ateliers thématiques « Comités 21 »*

**Finalité 3 – Epanouissement de tous et équité sociale**

**Thème - Les solidarités intergénérationnelles**

6 juillet 2010

# Éléments de définition

## ➤ LES DÉMARCHES INTERGÉNÉRATIONNELLES FONT APPEL À DEUX CONCEPTS

• *Concept de la solidarité* : La **solidarité** est intrinsèque au DD. Elle doit s'appliquer envers tous les autres, les populations défavorisées, les **exclus**, les plus **faibles**, les plus **démunis**, etc.

• *Echelle temporelle* :

→ Être solidaire entre générations

→ Être solidaire avec les générations futures, c'est inscrire les actions et les décisions dans une perspective de long terme. Les conséquences et impacts des décisions d'aujourd'hui ne doivent pas nuire à l'avenir et être irréversibles : « *Nous n'héritons pas la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants* » (St-Exupéry)

À tout âge : acteurs, proches et solidaires



Source : Semaine bleue 2010

La solidarité entre les jeunes, les personnes actives et les personnes âgées ne peut pas être considérée que du point de vue financier. Il convient en effet de veiller à :

- ❖ promouvoir la **coopération et l'échange** entre les générations
- ❖ encourager une **meilleure compréhension mutuelle des besoins et attentes** des autres catégories d'âges
- ❖ explorer de **nouvelles formes de coexistence**

## Éléments de contexte

### → **QUELQUES CHIFFRES**

- La France compte 13 millions de grands-parents.
- En 1900, l'espérance de vie à la naissance était de 46 ans, aujourd'hui, elle atteint 83 ans pour les femmes, et 76 ans pour les hommes. À leur soixantième anniversaire, les femmes vivront encore en moyenne 26 ans et les hommes, 21 ans.
- Sur 8,3 millions de personnes vivant seules, les personnes âgées représentent plus de 55 %. À 85 ans, plus d'une femme sur deux vit seule, contre un homme sur quatre.
- Notre pays compte aujourd'hui 12,7 M de personnes âgées de 65 ans et plus et elles devraient être, selon les projections de l'INSEE, 23 M en 2025, passant ainsi de 1/5 à 1/3 de la population

## Exemple d'actions

### La solidarité intergénérationnelle, cela concerne :

- **Economie/Emplois** → Des « seniors » au service de l'enseignement des jeunes (système de mentorat) / Outils facilitant la mise en relation des employeurs et des seniors en recherche d'activité / Garde d'enfants, soutien scolaire, ménage, gardien de maison, jardinage ...
- **Logements** → Intégration de l'aspect intergénérationnel dans le logement et la planification urbaine (logements partagés étudiants/seniors, des habitats groupés, des maisons de quartier, des réseaux d'entraide, etc.)
- **Famille** → Des services de qualité et accessible pour les familles (prise en compte des enfants et des personnes âgées)
- **Initiatives citoyennes** par une gouvernance transversale et participative → Café des âgés, festival, tables rondes organisées par les CCAS, services municipaux et communautaires, soutien à des associations porteuses de projets multi-générationnels ...
- **Education** → Des espaces de formation TIC pour les seniors, animé par des adolescents, l'intervention de seniors dans les écoles...
- **Lutte contre l'isolement** → Surveillance des cantines, accompagnement de projets scolaires, bénévolat des jeunes dans les maisons de retraite...